JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

MANITOBA



Imprimés par ordre de l'Assemblée législative

1^{re} SESSION DE LA 39^e LÉGISLATURE

DU 6 JUIN 2007 AU 8 NOVEMBRE 2007

DANS LA CINQUANTE SIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE NOTRE GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH DEUX

WINNIPEG (MANITOBA)

VOLUME 154

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA



Lieutenant-gouverneur du Manitoba	M. John HARVARD
Président de l'Assemblée législative	M. George HICKES
Président adjoint —	
président des comités pléniers	M ^{me} Bonnie KORZENIOWSKI
Vice-présidents des comités pléniers	M. Rob Altemeyer
	M ^{me} Marilyn BRICK
Greffière de l'Assemblée législative	M ^{me} Patricia CHAYCHUK
Greffière adjointe de l'Assemblée législative	M ^{me} Beverley Bosiak
Aide-greffière — greffière aux Journaux	M ^{me} Monique Grenier
Aides-greffiers — greffiers des comités	M. Rick Yarish
	M ^{me} Tamara Pomanski
Traducteurs	M. Alexandre Coutu
	M ^{me} Annick Kieffert
	M ^{me} Louise LAFONTAINE
	M. Youness MOUSTARZAK
	M. Michel NANTEL
	M ^{me} Michèle PILON



John HARVARD Lieutenant-gouverneur

PROVINCE DU MANITOBA

ELIZABETH II, reine du Canada

PROCLAMATION

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, nous convoquons la première session de la trente-neuvième législature le mercredi 6 juin 2007, à 13 h 30.

JOHN HARVARD Lieutenant-gouverneur du Manitoba Winnipeg (Manitoba) Le 4 juin 2007

Le ministre de la Justice et procureur général, Dave CHOMIAK

DES

JOURNAUX

CENT CINQUANTE-QUATRIÈME VOLUME

PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

56° ANNÉE DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2007

Proposeur : M ^{me} Howard. Second proposeur : M ^{me} Marcelino	
Débat : M ^{mes} Howard et Marcelino. Ajournement (M. McFadyen)	
Suite du débat : M. McFadyen. Amendement : M. McFadyen. Déclaré recevable. Suite du débat (amendement) : M ^{me} Blady, MM. Briese, Saran et Pedersen, M ^{me} Braun, M. Graydon, M ^{me} Selby ainsi que M. Gerrard. Sous-amendement : M. Gerrard. Déclaré recevable. Suite du débat (sous-amendement) : M. Lamoureux. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat	
Suite du débat (sous-amendement) : M. LAMOUREUX. Sous-amendement rejeté. Suite du débat (amendement) : rejeté à la majorité (19-33). Suite du débat (motion principale) : adoptée à la majorité (33-19)	
FAIRES DE L'ASSEMBLÉE (voir aussi Motions émanant du gouvernement)	
Convocation de l'Assemblée (le 6 juin 2007)	
L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre aux députés de prendre la parole sur la motion qui a été adoptée	
L'Assemblée convient à l'unanimité de ne pas siéger de 10 heures à midi le mardi 12 juin 2007	
L'Assemblée convient à l'unanimité de suspendre temporairement l'application des paragraphes 31(2) et (3) du <i>Règlement</i> portant sur le moment de la présentation des propositions émanant des députés et sur les propositions devant être mises aux voix de manière prioritaire, étant entendu que les leaders à l'Assemblée détermineront ce moment et les propositions qui devraient être mises aux voix de manière prioritaire	
L'Assemblée convient à l'unanimité de ne pas siéger de 10 heures à midi le jeudi 14 juin 2007	
L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder au débat portant sur la question urgente d'intérêt public	
L'Assemblée consent à ce que le projet de loi 17 — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé à l'intention des réservistes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Reservists) — soit dorénavant considéré comme étant le projet de loi 12	
L'Assemblée permet le retour aux rapports de comité	

L'Assemblée convient de ne pas exiger d'avis de présentation des propositions émanant des députés pour le 25 septembre 2007	
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le scandale relatif au Fonds de placement Crocus sera examinée le jeudi 27 septembre 2007	:
Conformément au paragraphe 31(8) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'appui au Protocole de Kyoto sera examinée le mardi 2 octobre 2007	
L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports	
L'Assemblée convient à l'unanimité de procéder au débat portant sur la question urgente d'intérêt public	
L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre à chaque groupe du Comité des subsides de siéger jusqu'à 18 h 30 le mercredi 26 septembre 2007 de même que le jeudi 27 septembre 2007 et de ne pas siéger le vendredi 28 septembre 2007	
L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et de reporter la tenue de votes consignés pendant la séance du Comité des subsides de 17 heures à 18 h 30 le mercredi 26 septembre 2007 de même que le jeudi 27 septembre 2007	
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le Programme manitobain de gestion du drainage sera examinée le jeudi 4 octobre 2007	
L'Assemblée permet le retour au dépôt de projets de loi afin que le président puisse tenir un vote sur le projet de loi 17 — Loi sur les fondations à la mémoire des pompiers, des agents de la paix et des travailleurs/The Firefighters, Peace Officers and Workers Memorial Foundations Act	
L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports	:
Conformément au paragraphe 31(8) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les systèmes de soins de santé public et privé sera examinée le mardi 9 octobre 2007	,
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le système de consignation des contenants de boisson sera examinée le jeudi 11 octobre 2007	
L'Assemblée convient de procéder au débat portant sur la question urgente d'intérêt public et de permettre à un député du gouvernement, à un député de l'opposition officielle et à un député indépendant de prendre la parole	
L'Assemblée convient de ne pas procéder, dans la matinée du jeudi 11 octobre 2007, à l'examen des affaires émanant des députés afin de permettre à l'Assemblée de se former en Comité des subsides	,
L'Assemblée convient d'examiner, le mardi 16 octobre 2007, la proposition portant sur le système de consignation des contenants de boisson dont l'examen devait avoir lieu le jeudi 11 octobre 2007	,
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés sera examinée le jeudi 18 octobre 2007	,
L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre à chaque groupe du Comité des subsides de poursuivre ses trayaux jusqu'à 18 heures le jeudi 11 octobre 2007	,

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le jeudi 11 octobre 2007, de renoncer entre 17 et 18 heures à la tenue de votes consignés pendant la séance du Comité des subsides	7
L'Assemblée convient à l'unanimité de former, le lundi 15 octobre 2007, un seul groupe du Comité des subsides qui se réunira dans la salle 255 afin d'examiner le budget du ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et du Sport, pendant qu'elle siège	7
L'Assemblée convient à l'unanimité de former, le vendredi 12 octobre 2007, deux groupes du Comité des subsides	7
L'Assemblée convient de ne pas procéder, dans la matinée du mardi 23 octobre 2007, à l'examen des affaires émanant des députés afin d'examiner les projets de loi émanant du gouvernement	8
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'âge de protection sera examinée le jeudi 22 octobre 2007	10
L'Assemblée convient à l'unanimité de ne pas procéder, le jeudi 22 octobre 2007, à l'examen de la proposition émanant des députés qui vient d'être présentée conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i>	10
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le coût des facteurs de production agricole sera examinée le jeudi 22 octobre 2007	10
L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le mardi 23 octobre 2007, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés entre 10 heures et midi	11
Conformément au paragraphe 28(3) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition prévue pour une journée de l'opposition sera examinée le mercredi 31 octobre 2007	12
Conformément au paragraphe 31(8) du <i>Règlement</i> , le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la stratégie manitobaine contre le diabète sera examinée le mardi 30 octobre 2007	12
Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 14 juin 2007, le débat portant sur le projet de loi 5 est interrompu afin de permettre la mise aux voix de la motion	12
L'Assemblée convient de suspendre temporairement l'application du paragraphe 92(4) de manière à permettre aux comités permanents dont les réunions ont été annoncées de se réunir le lundi 29 octobre 2007 à 18 h 30	12
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'âge de protection sera examinée le jeudi 1 ^{er} novembre 2007	12
Conformément au paragraphe 31(8) du <i>Règlement</i> , le leader adjoint du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les camps d'internement canadiens sera examinée le mardi 6 novembre 2007	14
L'Assemblée convient d'examiner en premier lieu les sixième et septième amendements au projet de loi 17 présentés par M. MAGUIRE à l'étape du rapport	16
Conformément au paragraphe 31(9) du <i>Règlement</i> , le leader adjoint de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection de la vie privée au Manitoba sera examinée le jeudi 8 novembre 2007	16
L'Assemblée permet à M. MAGUIRE de retirer les amendements au projet de loi 17 qu'il a présentés à l'étape du rapport et qui n'ont pas encore été examinés	16

L'Assemblée permet à M. LAMOUREUX de retirer les amendements au projet de loi 19 qu'il a présentés à l'étape du rapport et qui n'ont pas encore été examinés	
L'Assemblée convient d'examiner en premier lieu le troisième amendement au projet de loi 19 présenté par M ^{me} TAILLIEU à l'étape du rapport	
L'Assemblée permet à M ^{me} TAILLIEU de retirer l'amendement au projet de loi 19 qu'elle a présenté à l'étape du rapport et qui n'a pas encore été examiné	
L'Assemblée convient de reprendre le débat sur la deuxième lecture du projet de loi 202 et que la motion soit dorénavant appuyée par la ministre de la Santé	
L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité permanent de la justice de se réunir le mercredi 7 novembre 2007, à 15 heures, pendant qu'elle siège	
L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le mercredi 7 novembre 2007, de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés pendant que siège le Comité permanent de la justice	
L'Assemblée convient, de reprendre le débat sur les propositions nos 8, 9 et 11 émanant des députés afin d'en permettre la mise aux voix	
L'Assemblée convient à l'unanimité de retirer le projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) — à l'étape de l'approbation et de la troisième lecture	
ALTEMEYER, ROB (WOLSELEY)	
Nommé vice-président des comités pléniers	
BOROTSIK, RICK	
Certificat d'élection (Brandon-Ouest) — D.P. n° 20	
BRICK, MARILYN (SAINT-NORBERT)	
Nommée vice-présidente des comités pléniers	
BUDGET, DÉBAT SUR LA RÉADOPTION DU	
Réadoption du mécanisme d'approbation financière introduit et adopté pendant la cinquième session de la trente-huitième législature (M. le <i>ministre</i> CHOMIAK)	
Débat : Motion adoptée. L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre aux députés de prendre la parole sur la motion qui été adoptée. M. le <i>ministre</i> Selinger et M. Hawranik. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat	
Suite du débat (avec le consentement de l'Assemblée) : M. HAWRANIK, M. le <i>ministre</i> ASHTON ainsi que MM. GERRARD, GOERTZEN et LAMOUREUX. La motion a été adoptée le 8 juin 2007	
BUDGET DES DÉPENSES (voir aussi Comité des subsides et Motions d'approbation)	
Ordre d'examen des budgets	
M. le ministre CHOMIAK — D.P. n° 27	

	Modification de l'ordre d'examen (avec le consentement unanime de l'Assemblée) le 26 septembre 2007
	le 4 octobre 2007le
	le 15 octobre 2007
C	OMITÉ DES SUBSIDES
	Formation de l'Assemblée en comité des subsides (crédits provisoires)
	Formation de l'Assemblée en comité des subsides (crédits provisoires). Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil
	L'Assemblée poursuit ses travaux en comité (crédits provisoires)
	Formation de l'Assemblée en comité des subsides (crédits provisoires). Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil
	Présentation et adoption d'un rapport du 12 au 14 juin 2007. Adoption de crédits provisoires (5 401 597 200 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et 446 482 050 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations])
	Formation de l'Assemblée en comité
	L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 5 octobre 2007 à 10 heures
	Formation de l'Assemblée en comité
	Formation de l'Assemblée en comité
	Formation de l'Assemblée en comité. Elle interrompt ses travaux en comité à midi et convient de les poursuivre après l'examen des affaires courantes
	Formation de l'Assemblée en comité des subsides. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil
	L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Elle convient d'interrompre temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil
	L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Elle interrompt ses travaux en comité à 18 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 12 octobre 2007 à 10 heures
	Présentation du rapport sur les travaux du comité (du 25 septembre au 15 octobre 2007) :
	Pendant que le groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 254, le 11 octobre 2007, examine le budget du ministère de la Famille et du Logement, un vote par oui ou non est tenu sur la motion de M. BRIESE recommandant que le traitement des ministres soit réduit à 1 \$. Un vote consigné est demandé. Les députés réunis dans les salles 254 et 255
	retournent à l'Assemblée pour voter. La motion est rejetée à 17 contre 28

Adoptions des propositions :

Adoption des propositions nos 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 et 1.6 (Assemblée législative)	
Adoption des propositions nos 2.1 et 2.2 (Conseil exécutif)	86
Adoption des propositions nos 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5 (Agriculture, Alimentation	
et Initiatives rurales)	86-87
Adoption des propositions n°s 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5 et 4.6 (Justice)	87
Adoption de la proposition nº 6.1 (Régime de retraite de la fonction publique et autres	
frais)	
Adoption des propositions nos 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 7.9 et 7.10 (Finances)	87-88
Adoption des propositions nos 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.5 et 9.6 (Services à la famille	
et Logement)	88
Adoption des propositions nos 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5 et 10.6 (Compétitivité,	
Formation professionnelle et Commerce)	
Adoption des propositions nos 11.1, 11.2, 11.3 et 11.4 (Travail et Immigration)	89
Adoption des propositions nos 12.1, 12.2, 12.3, 12.4, 12.5, 12.6, 12.7 et 12.8	
(Conservation)	89-90
Adoption des propositions nos 13.1, 13.2, 13.3, 13.4, 13.5 et 13.6 (Affaires	
intergouvernementales)	90-91
Adoption des propositions nos 14.1, 14.2, 14.3, 14.4, 14.5 et 14.6 (Culture, Patrimoine,	
Tourisme et Sport)	91
Adoption des propositions nos 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6 et 15.7 (Infrastructure et	
Transports)	91-92
Adoption des propositions nos 16.1, 16.2, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6, 16.7 et 16.8 (Éducation,	
Citoyenneté et Jeunesse)	
Adoption des propositions nos 17.1 et 17.2 (Commission de la fonction publique)	92
Adoption des propositions nos 18.1, 18.2, 18.3, 18.4, 18.5 et 18.6 (Sciences, Technologie,	
Énergie et Mines)	93
Adoption des propositions nos 19.1, 19.2, 19.3 et 19.4 (Affaires autochtones et du Nord)	
Adoption des propositions nos 21.1, 21.2, 21.3, 21.4, 21.5, 21.6, 21.7, 21.8 et 21.9 (Santé)	93-94
Adoption des propositions nos 24.1 et 24.2 (Direction générale des services aux personnes	
âgées et du vieillissement en santé)	94
Adoption des propositions nos 25.1, 25.2, 25.3, 25.4 et 25.5 (Gestion des ressources	
hydriques)	
Adoption des propositions nos 26.1, 26.2, 26.3, 26.4 et 26.5 (Crédits d'autorisation)	
Adoption des propositions nos 27.1 et 27.2 (Autres crédits)	
Adoption des propositions n°s 34.1 et 34.2 (Enfants en santé Manitoba)	95
Adoption des propositions nos 44.1, 44.2, 44.3, 44.4, 44.5 et 44.6 (Enseignement	0.4
postsecondaire et Alphabétisation)	96
Adoption des propositions n° B.1, B.2, B.3, B.4, B.5, B.6, B.7, B.8, B.9, B.10, B.11,	06.07
B.12, B.13 et B.14 (Investissements en immobilisations)	96-97
L'Assemblée se forme en Comité des subsides (Budget des dépenses en capital)	104
Présentation du rapport sur les travaux du comité (du 17 octobre 2007) : Adoption du budget	
des dépenses en capital (791 986 900 \$)	104-105
L'Assemblée se forme en Comité des subsides (motion d'adhésion)	105
L'Assemblée se forme en Comité des subsides (motion d'adhésion)	124
L'Assemblée se forme en Comité des subsides. (L'Assemblée approuve la motion d'adhésion,	
prévue au paragraphe 78(1) du <i>Règlement</i> , que le Comité des subsides a examinée et dont	100
il lui a fait rapport)	128
COMITÉ PLÉNIER (voir aussi les annexes A, B, C et D)	
COMMITTED ELECTION (VOID AUSSING AIRICAGE A, D, C CL D)	
Formation de l'Assemblée en comité	32
	52
Projet de loi 2 — Loi de 2007 portant affectation anticipée de crédits/The Interim	
Appropriation Act, 2007	
Il en est fait rapport sans amendement	32

Formation de l'Assemblée en comité	35
Projet de loi 25 — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act	
Il en est fait rapport sans amendement.	36
Formation de l'Assemblée en comité	129
Projet de loi 26 — <i>Loi de 2007 portant affectation de crédits/The Appropriation Act, 2007</i> Il en est fait rapport sans amendement.	129
Projet de loi 27 — <i>Loi d'emprunt de 2007/The Loan Act, 2007</i> Il en est fait rapport sans amendement.	129
Projet de loi 28 — Loi d'exécution du budget de 2007 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2007 Il en est fait rapport sans amendement	129
COMITÉS DE L'ASSEMBLÉE	
Que le Comité spécial se composant de M. le <i>ministre</i> ASHTON, de M ^{me} BRICK, de M. le <i>ministre</i> CHOMIAK ainsi que de MM. DEWAR, GOERTZEN, MAGUIRE et DYCK soit chargé d'établir la représentation proportionnelle de chaque parti au sein des comités permanents que prévoit le paragraphe 83(1)	6
Présentation du premier rapport (liste qui suit et qui établit la représentation proportionnelle de chaque parti au sein des comités permanents de l'Assemblée) (avec le consentement de l'Assemblée)	34-35
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES	
Représentation proportionnelle de chaque parti	34-35
AFFAIRES LÉGISLATIVES	
Représentation proportionnelle de chaque parti	34-35
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	
Représentation proportionnelle de chaque parti	34-35
COMPTES PUBLICS	
Représentation proportionnelle de chaque parti	34-35 41-46
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
Représentation proportionnelle de chaque parti	34-35 108-110 117-119 143-148

JUSTICE	
Représentation proportionnelle de chaque parti	1 1
PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ	
Représentation proportionnelle de chaque parti	
RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE	
Représentation proportionnelle de chaque parti	
RÈGLEMENTS ET DÉCRETS D'APPLICATION DES LOIS	
Représentation proportionnelle de chaque parti	
RESSOURCES HUMAINES	
Présentation du premier rapport (5 ^e session de la 38 ^e législature) (projet de loi 12) (avec le consentement de l'Assemblée)	
SOCIÉTÉS D'ÉTAT	
Représentation proportionnelle de chaque parti	1
COMPTE DES VOIX	
APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE	
Projet de loi 11 — 8 novembre 2007 Motion adoptée à la majorité (33-20)	1
Projet de loi 21 — 8 novembre 2007 Motion adoptée à la majorité (31-20)	1
Projet de loi 27 — 25 octobre 2007 Motion adoptée à la majorité	
QUESTIONS DIVERSES	
AMENDEMENT À L'ÉTAPE DU RAPPORT	
Projet de loi 13 — 30 octobre 2007 — M. EICHLER Amendement nº 1 — paragraphe 2(2) et alinéa 19(1)n.1) — Amendement rejeté à la majorité	
Projet de loi 17 — 1 ^{er} novembre 2007 — M. MAGUIRE Amendement nº 7 — article 15 — Amendement rejeté à la majorité	
Amendement à l'adresse en réponse au discours du trône — 8 juin 2007 Motion rejetée à la majorité (19-33)	

Motion principale portant sur l'adresse en réponse au discours du trône — 8 juin 2007 Motion adoptée à la majorité (33-19)	14-15
Motion prévue pour une journée de l'opposition et portant sur le projet Bipole III d'Hydro-Manitoba — 31 octobre 2007 Motion rejetée à la majorité (18-33)	153-155
DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	
PRIVILÈGE	
QUESTIONS SOULEVÉES PENDANT LA PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLA TRANCHÉES	TURE —
Privilège (pendant le dépôt de rapports) — M. DERKACH — que le Comité des affaires législatives soit saisi de la question. Interventions: M. le <i>ministre</i> CHOMIAK ainsi que MM. LAMOUREUX et MCFADYEN. Le	
président déclare la question de privilège irrecevable	123-124
Privilège (avant l'examen des affaires courantes) — M. LAMOUREUX — que le premier ministre s'excuse auprès de l'Assemblée et de la population du Manitoba pour avoir volontairement induit l'Assemblée en erreur.	
Interventions: M. le <i>ministre</i> ASHTON et M. GOERTZEN. Le président déclare la question de privilège irrecevable	158
Privilège (après la période des questions orales) — M. DERKACH — que le président examine la question et qu'il demande au ministre de la Justice de s'excuser auprès de l'Assemblée et de ceux qui ne partagent pas son idéologie et son choix de philosophie politique. Interventions: M. le ministre CHOMIAK, M. MCFADYEN et M. le ministre ASHTON. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	165 186-187
Privilège (après la période des questions orales) — M. SCHULER — que le président examine la question et qu'il demande au ministre des Affaires intergouvernementales de s'excuser auprès de l'Assemblée et de ceux qui ne partagent pas son idéologie et son choix de philosophie politique. Interventions: M. le ministre ASHTON et M ^{me} MITCHELSON. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	165 186-187
QUESTIONS SOULEVÉES PENDANT LA QUATRIÈME SESSION DE LA TRENTE-HUITIÈME LÉGISL EN SUSPENS	ATURE —
Privilège — M. DERKACH — que le Comité permanent des affaires législatives soit chargé d'examiner l'obtention par les médias du rapport annuel de la Commission des accidents du travail alors qu'il devait être publié par le vérificateur général le 17 janvier 2006 et distribué aux députés de l'Assemblée législative et aux Manitobains. Interventions: M. le <i>ministre</i> MACKINTOSH et M. LAMOUREUX. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré (soulevée le 6 mars 2006 — page 149 des Journaux)	
QUESTIONS DE PROCÉDURE	
Rappel au <i>Règlement</i> (immédiatement après la prière) — M. LAMOUREUX — au sujet de la procédure et des traditions quant à la distribution de copies du discours du trône avant même que celui-ci n'ait été achevé.	
Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	6 22

Rappel au <i>Règlement</i> — M. FAURSCHOU — au sujet de la page 155 du hansard du 13 juin 2007 indiquant qu'une réponse donnée par le premier ministre est inaudible et demande l'examen des enregistrements.	25
Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	25
Intervention — le président intervient et demande au ministre des Finances, qui a utilisé les termes « if he's Honourable », de se rétracter. M. le <i>ministre</i> SELINGER se rétracte	53
Intervention — le président intervient et demande au leader de l'opposition officielle à l'Assemblée, qui a utilisé les termes « Doer's Daffy Detour » de se rétracter. M. MCFADYEN se rétracte	63
Intervention — le président intervient et met en garde le député de Brandon-Ouest quant à l'utilisation des mots « get on his hind legs »	97
Intervention — le président intervient et demande au leader de l'opposition officielle, qui a utilisé les termes « completely dishonest », de se rétracter. M. MCFADYEN se rétracte	113
Intervention — le président intervient et demande au ministre des Finances, qui a utilisé les termes « smart aleck », de se rétracter. M. le <i>ministre</i> SELINGER se rétracte	113
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant la période réservée aux griefs) — M. le <i>ministre</i> CHOMIAK déclare que les commentaires faits par la députée de Morris constituaient une critique à l'égard du président adjoint par intérim. Interventions: M. HAWRANIK. Le président adjoint par intérim déclare le rappel au <i>Règlement</i> recevable. M ^{me} TAILLIEU se rétracte de plein gré	113-114
Intervention — le président intervient et demande à la députée de Tuxedo, qui a utilisé les termes « Doer's Daffy Detour », de se rétracter. M ^{me} STEFANSON se rétracte	119
Rappel au <i>Règlement</i> (pendant le dépôt de rapports) — M. DERKACH demande des clarifications au sujet de la procédure prévue au paragraphe 16(2) de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> en ce qui a trait aux rapports sur les vérifications spéciales sur demande. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	
Le président déclare le rappel au <i>Règlement</i> irrecevable	159-160
Intervention — le président intervient et demande au leader de l'opposition officielle, qui a utilisé les termes « smarmy Minister of Finance », de se rétracter. M. McFadyen se rétracte	127
Intervention — le président intervient et met tous les députés en garde quant à l'utilisation des termes « 34 seals »	128
Intervention (pendant le débat) — le président intervient et demande au député d'Inkster, qui a utilisé le terme « monkeys » de se rétracter. M. LAMOUREUX se rétracte	156
Rappel au <i>Règlement</i> (avant l'examen des affaires courantes) — M. LAMOUREUX au sujet des déclarations contradictoires faites par le premier ministre à l'Assemblée. Interventions: M. le <i>ministre</i> ASHTON et M. GOERTZEN. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré	
UESTIONS DIVERSES	
Projet de loi 7 — Approbation et troisième lecture — renvoi de l'amendement Le président déclare l'amendement recevable	165-166
Discours du trône — amendement	9_10

Discours du trône — sous-amendement Le président déclare le sous-amendement recevable	10
QUESTIONS URGENTES D'INTÉRÊT PUBLIC	
M. GERRARD — Protection des terres situées sur le site d'Upper Fort Garry et près de celui-ci	
Débat sur l'urgence de la question (avec le consentement de l'Assemblée):	
MM. GERRARD et McFadyen ainsi que M. le ministre Robinson. Il est mis fin au débat	31
 M. GERRARD — Escalade constante des crimes violents commis contre des femmes au Manitoba, notamment les homicides non résolus d'au moins 19 travailleuses du sexe au cours des 25 dernières années Débat sur l'urgence de la question (avec le consentement de l'Assemblée): M. GERRARD, M. le ministre CHOMIAK, M^{me} TAILLIEU, M^{me} la ministre ALLAN, M. LAMOUREUX et M^{me} ROWAT. Il est mis fin au débat. 	47
M. GERRARD — Escalade constante de la violence au Darfour et le besoin qu'ont les députés	
de l'Assemblée législative du Manitoba d'agir en vue de sensibiliser le public face à la	
crise du Darfour et d'appuyer les Manitobains d'origine soudanaise qui demandent que	
des mesures d'urgence soient prises afin de soutenir et d'améliorer les efforts de	
rétablissement et de maintien de la paix dans la région du Darfour	
Débat sur l'urgence de la question (l'Assemblée convient de procéder au débat et de	
permettre à un député du gouvernement, à un député de l'opposition officielle et à un	
député indépendant de prendre la parole) : MM. GERRARD, ALTEMEYER et MCFADYEN. Il est mis fin au débat	72
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ (voir l'annexe I) DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J)	
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J)	4-6
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE	4-6 7
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7 7 9-10
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7 7 9-10
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7 7 9-10
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7 7 9-10
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	7 9-10 12-15
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	77 9-10 12-15
DÉCLARATIONS DE MINISTRE (voir l'annexe J) DISCOURS DU THRÔNE Lecture par le lieutenant-gouverneur (le 6 juin 2007)	77 9-10 12-15

ÉTAPE DU RAPPORT (voir aussi les annexes A, B, C et D)

Déhat M Crosses	rragraphe 15(1) — M. GERRARD RD, M ^{me} la <i>ministre</i> IRVIN-ROSS et M. LAMOUREUX. Amendement
	RD, M 1a ministre IRVIN-ROSS et M. LAMOUREUX. Amendement
	ragraphe 21(2) et article 21.1 — M. GERRARD
	RD, M ^{me} la ministre IRVIN-ROSS et M. LAMOUREUX. Amendement rejeté
Amendement n° 3 — par	ragraphe 21(3) — M. GERRARD
Débat : M. GERRAR	RD et M ^{me} la <i>ministre</i> IRVIN-ROSS. Amendement rejeté
	sur les produits agricoles biologiques/The Organic Agricultural Products Act
	ragraphe 2(2) et alinéa 19(1)n.1) — M. EICHLER
	R, M ^{me} la <i>ministre</i> Wowchuk et M. FAURSCHOU. Amendement rejeté à
	(10(D) N.E.
Amendement n° 2 — ali	néa 19(1)j) — M. EICHLER
	R, M ^{me} la ministre Wowchuk, MM. DERKACH, MAGUIRE
	nendement rejeté à la majoriténéa 19(1)p) — M. EICHLER
	LER et FAURSCHOU, M ^{me} TAILLIEU, M ^{me} la <i>ministre</i> WOWCHUK ainsi
	DERKACH. Amendement rejeté à la majorité
Amendement n° 4 — art	
	RD, M ^{me} la ministre WOWCHUK et M. LAMOUREUX. Amendement rejeté
	modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques ts)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible
Amendement — article	6 — M. MAGUIRE
Débat : M. MAGUIR	RE et M. le ministre LEMIEUX. Amendement rejeté
	Firefighters, Peace Officers and Workers Memorial Foundations
	ticle 14.2 — M. MAGUIRE
Amendement nº 6 — art Débat : MM. MAGU	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que
Amendement n° 6 — art Débat : MM. Magu MM. Goertzen, E	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E Amendement n° 7 — art	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que IICHLER et DERKACH. Amendement rejetéticle 15 — M. MAGUIRE
Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E Amendement nº 7 — art Débat : MM. MAGU	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté ticle 15 — M. MAGUIRE UIRE et FAURSCHOU. Amendement rejeté à la majorité
Amendement nº 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement nº 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements nºs 1 à 5 -	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que IICHLER et DERKACH. Amendement rejetéticle 15 — M. MAGUIRE
Amendement nº 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement nº 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements nºs 1 à 5 - qu'il a présentés	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que IICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n° 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi :	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que IICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n° 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi réglementées/The Fair	UIRE et FAURSCHOU, M. le <i>ministre</i> LEMIEUX ainsi que IICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair . Amendement n° 1 — art	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n° 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s' réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n° 1 à 5 qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article Débat : M ^{me} TAILLI	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi : réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article Débat : M ^{me} TAILLI Amendement n° 2 — L' Amendement n° 2 — L'	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement nº 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement nº 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements nº 1 à 5 qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi : réglementées/The Fair Amendement nº 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements nºs 2 et 3 qu'il a présentés Amendement nº 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement mº 2 — L' présenté	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s'réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article Débat : M ^{me} TAILLI Amendement n° 2 — L' présenté	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, E. Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s'réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article Débat : M ^{me} TAILLI Amendement n° 2 — L' présenté	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté
Amendement n° 6 — art Débat : MM. MAGU MM. GOERTZEN, El Amendement n° 7 — art Débat : MM. MAGU Amendements n°s 1 à 5 - qu'il a présentés Projet de loi 19 — Loi s'réglementées/The Fair Amendement n° 1 — art Débat : M. LAMOUI Amendements n°s 2 et 3 qu'il a présentés Amendement n° 3 — pa Débat : M ^{me} TAILLI Amendement — article Débat : M ^{me} TAILLI Amendement n° 2 — L' présenté	UIRE et FAURSCHOU, M. le ministre LEMIEUX ainsi que ICHLER et DERKACH. Amendement rejeté

GRIEFS	
M. LAMOUREUX — Code d'éthique des politiciens	47
M. CULLEN — Hydro-Manitoba	72
M. SCHULER — Division scolaire Seven Oaks et projet du parc Swinford	81
M. Briese — Emplacement des lignes Bi-Pole III	81
M. BOROTSIK — Administration d'Hydro-Manitoba	104
M. PEDERSEN — Emplacement des lignes Bi-Pole III	111
M ^{me} TAILLIEU — Emplacement des lignes de transport d'électricité	113
M. DERKACH — Emplacement des lignes de transport d'électricité et mauvaise gestion des services sociaux	120
M. FAURSCHOU — Employés de Mayfair Farms, agriculteurs retraités et politique fiscale	134
M. GRAYDON — Emplacement des lignes Bi-Pole III	134
M. MAGUIRE — Trajet des nouvelles lignes Bi-Pole III	148
M ^{me} Driedger — Trajet de la ligne de transport d'électricité Bi-Pole III	148
M. GOERTZEN — Désignation des candidats néo-démocrates dans la circonscription électorale The Maples	153
M. HAWRANIK — Décision au sujet de l'emplacement de Bi-Pole III	172
M. DYCK — Lignes de transport d'électricité Bi-Pole III	172
M. EICHLER — Emplacement des lignes Bi-Pole III	172
M. GERRARD — Mauvaise gestion des ministères	175
M ^{me} ROWAT — Campagne publicitaire Vibrant d'énergie	175
M ^{me} STEFANSON — Décision au sujet de l'emplacement des lignes Bi-Pole III	175
M. McFadyen — Emplacement des lignes de transport d'électricité d'Hydro-Manitoba	188
HICKES, GERORGE (POINTE DOUGLAS) Élu à la présidence (Conformément au paragraphe 8(2) du <i>Règlement</i>)	3
KORZENIOWSKI, BONNIE (ST. JAMES)	
Nommée vice-présidente de l'Assemblée et présidente des comités pléniers	6
LIEUTENANT-GOUVERNEUR	
Convocation de la Législature (le 6 juin 2007)	
Demande l'élection du présidente	3
Reconnaît à l'Assemblée les droits et privilèges qui lui sont dévolus	3
Lecture du discours du trône (le 6 juin 2007)	4-6
Sanction de projets de loi :	
Le 14 juin 2007	36
Le 25 octobre 2007	130-131
Le 8 novembre 2007	191-192
LISTE DES DOCUMENTS INTERSESSIONELS ET PARLEMENTAIRES (voir les annexes F et G)	
MESSAGES — PROJETS DE LOI (voir aussi les annexes A, C et G)	
Projet de loi 3 — D.P. nº 96	82
Projet de loi 6 — D.P. nº 102	101
Projet de loi 11 — D.P. nº 103	102
Projet de loi 13 — D.P. nº 98	83
Projet de loi 15 — D.P. nº 100	99

Projet de loi 16 — D.P. n° 95	0.1
Projet de loi 19 — D.P. nº 101	100
Projet de loi 18 — D.P. nº 97	
Projet de loi 21 — D.P. nº 104	102
Projet de loi 25 — D.P. nº 19 Projet de loi 28 — D.P. nº 110	
Frojet de 101 28 — D.F. II 110	113
MITCHELSON, BONNIE	
Certificat d'élection (River East) — D.P. n° 21	
MOTION PRÉVUE POUR UNE JOURNÉE DE L'OPPOSITION	
Construction d'une ligne de transport d'électricité à haute tension BiPole (BiPole III) du côté ouest du lac Winnipegosis plutôt que du côté est du lac Winnipeg (M. McFadyen) Débat : M. McFadyen, M. le premier ministre Doer, M ^{me} Mitchelson, M. le ministre Selinger, M. Borotsik, M. le ministre Robinson, M. Maguire, M. le ministre Ashton, M. Gerrard, M. le ministre Struthers et M ^{me} Rowat. Motion rejetée à la majorité (18-33)	153-155
MOTIONS D'APPROBATION (voir aussi Motions émanant du gouvernement)	
L'Assemblée approuve la motion d'adhésion, prévue au paragraphe 78(1) du <i>Règlement</i> , que le Comité des subsides a examinée et dont il lui a fait rapport	128
L'Assemblée approuve la motion d'adhésion prévue au paragraphe 79(1) du Règlement	128
MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — ADOPTÉES (voir aussi Propositions émanant du gouvernement) Motion d'adhésion présentée à l'Assemblée conformément au paragraphe 79(1) du Règlement	
Budget des dépenses en capital (791 986 900 \$) (M. le ministre SELINGER)	
Budget des crédits provisoires (5 401 597 200 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement] et	
446 482 050 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations]) (M. le ministre Selinger)	32
	32
Budget des dépenses principales (9 002 662 000 \$ — Partie A [Dépenses de fonctionnement]	
et 595 309 400 \$ — Partie B [Investissements en immobilisations]) (M. le ministre Selinger)	128
Réadoption du mécanisme d'approbation financière introduit et adopté pendant la cinquième	
session de la trente-huitième législature (M. le <i>ministre</i> CHOMIAK)	
Débat : Motion adoptée. L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre aux députés	
de prendre la parole sur la motion qui a été adoptée. M. le <i>ministre</i> Selinger	1.5
et M. HAWRANIK. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat Suite du débat (avec le consentement de l'Assemblée): M. HAWRANIK, M. le	
ministre Ashton ainsi que MM. Gerrard, Goertzen et Lamoureux. La motion a été	
adoptée le 8 juin 2007	17
udopace to 0 juni 2007	
Réinscription du projet de loi 17 — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé à	
l'intention des réservistes)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for	
Reservists) — pendant la première session de la 39 ^e législature à l'étape à laquelle il était	
au moment de la dissolution de la 38 ^e législature (M. le <i>ministre</i> CHOMIAK) (avec le	
consentement de l'Assemblée)	32

Ordres sessionnels concernant la prolongation des délais applicables aux débats, les projets de loi, les budgets et les autres séances ultérieures pour l'année 2007-2008 (M. le ministre CHOMIAK) (avec le consentement de l'Assemblée) Débat : Motion adoptée	26-31
Prise en considération du discours du trône (M. le premier ministre DOER)	7
PAGES	
Nomination de M ^{mes} Angela Cung et Karen Power, de M. DJ Levy, de M ^{mes} Laura Dutfield, Stacey McPhee, Jennifer Aho, Autumn Beardy ainsi que de M. Abd Al Mageed Salem	47
PÉTITIONS — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ (voir l'annexe B)	
PÉTITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL (voir l'annexe H)	
PRÉSIDENT ADJOINT DE L'ASSEMBLÉE	
Nomination de M ^{me} Bonnie Korzeniowski (St. James)	6
PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PLÉNIERS	
Nomination de M. Rob Altemeyer (Wolseley)	6
Nomination de M ^{me} Marilyn BRICK (Saint-Norbert)	6
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE	
M. George HICKES est élu à la présidence : Élection du président (conformément au paragraphe 8(2) du <i>Règlement</i>) — le 6 juin 2007	3 3 3
Le président informe l'Assemblée : de l'élection de M. BOROTSIK	38 38 47
PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS	
Nomination de Bonnie Korzeniowski (St. James)	6
PROCUREUR GÉNÉRAL	
Demande l'élection d'un président	3
Répond à l'adresse du président	3
PROJETS DE LOI DÉPOSÉS À L'ASSEMBLÉE, ÉTAT DES (voir l'annexe D)	

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ (voir l'annexe B)

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC (voir l'annexe A)

PROJETS DE LOI NON SANCTIONNÉS (voir l'annexe C)

PROPOSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — ADOPTÉES

Débat: MM. GERRARD, MARTINDALE et DERKACH, M ^{me} la <i>ministre</i> MELNICK ainsi que	
MM. SCHULER, REID, HAWRANIK et JHA. Ce dernier conserve le droit de parole pour la	
reprise du débat	169
Suite du débat : L'Assemblée refuse le droit de parole à M. JHA pour la reprise du débat.	101
Motion adoptée	181
Coût des facteurs de production agricole (amendée avec le consentement de l'Assemblée) — n° 8 (M. DYCK)	
Débat : MM. DYCK, M ^{me} la <i>ministre</i> WOWCHUK, M. EICHLER, M. le <i>ministre</i> ROBINSON ainsi que MM. BRIESE et NEVAKSHONOFF. Aucun député n'obtient le droit de parole pour	126
la reprise du débat	
·	
Programme manitobain de gestion du drainage (amendée avec le consentement de l'Assemblée) — n° 4 (M. EICHLER)	
Débat: M. EICHLER, M ^{me} la <i>ministre</i> MELNICK ainsi que MM. PEDERSEN, NEVAKSHONOFF, GRAYDON, MALOWAY, GERRARD et DEWAR. Motion adoptée à	
l'unanimitél'unanimité	6
Stratégie manitobaine contre le diabète — n° 9 (M. NEVAKSHONOFF) Débat : MM. NEVAKSHONOFF, GOERTZEN, JENNISSEN et DYCK, M. le <i>ministre</i> ROBINSON	
ainsi que MM. LAMOUREUX, BOROTSIK et DERKACH. Ce dernier conserve le droit de	
parole pour la reprise du débat	138
Suite du débat : L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DERKACH pour la reprise du	
débat. Motion adoptée	179
débat. Motion adoptée POSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — DÉBATTUES ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés — n° 7 (M. MAGUIRE)	179
débat. Motion adoptée	179
débat. Motion adoptée POSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — DÉBATTUES ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés — n° 7 (M. MAGUIRE)	
débat. Motion adoptée	106
DPOSITIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS — DÉBATTUES ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés — n° 7 (M. MAGUIRE) Débat : M. MAGUIRE, M. le ministre RONDEAU, M. EICHLER, M ^{me} la ministre MELNICK ainsi que MM. NEVAKSHONOFF, DERKACH et MALOWAY. Ce dernier conserve le droit de parole pour la reprise du débat	106
débat. Motion adoptée	106

Débat : M ^{me} Taillieu, M. le <i>ministre</i> Ashton, M. Derkach, M. le <i>ministre</i> Selinger,	
M ^{me} ROWAT ainsi que MM. MALOWAY et REID. Ce dernier conserve le droit de parole	
pour la reprise du débat	177-178
Scandale relatif au Fonds de placement Crocus — nº 2 (M. SCHULER)	
Débat : M. SCHULER, M. le ministre RONDEAU, M. HAWRANIK, M. le ministre SELINGER	
ainsi que MM. GERRARD, MALOWAY et DERKACH. Ce dernier conserve le droit de parole	
pour la reprise du débat	51-52
Système de consignation des contenants de boissons (amendée avec le consentement de	
l'Assemblée) — n° 6 (M. FAURSCHOU)	
Débat: M. FAURSCHOU, MM. les <i>ministres</i> RONDEAU et STRUTHERS ainsi que	
MM. MAGUIRE, MALOWAY, BOROTSIK et ALTEMEYER. Ce dernier conserve le droit de	
parole pour la reprise du débat	84-85
Systèmes de soins de santé public et privé — n° 5 (M ^{me} HOWARD)	
Débat : M ^{me} Howard, M. Goertzen, M ^{me} la <i>ministre</i> Oswald, M ^{mes} Driedger	
et BLADY ainsi que MM. GERRARD, JHA et DYCK. Ce dernier conserve le droit de parole	
pour la reprise du débat	69-70
• •	
QUESTIONS DE PRIVILÈGE (voir aussi DÉCISIONS DU PRÉSIDENT)	
QUESTIONS URGENTES D'INTÉRÊT PUBLIC (voir aussi DÉCISIONS DU PRÉSIDENT)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE LA SESSION (voir l'annexe G)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE L'INTERSESSION (voir l'annexe F)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE L'INTERSESSION (voir l'annexe F)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE L'INTERSESSION (voir l'annexe F)	
RAPPORTS DÉPOSÉS AU COURS DE L'INTERSESSION (voir l'annexe F) RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended)	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK.	165 166
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK	165-166
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK.	165-166
Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	165-166
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK.	165-166
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	165-166
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131
Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH) SANCTION Sanction de projets de loi : Le 14 juin 2007	36 130-131
Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH) SANCTION Sanction de projets de loi : Le 14 juin 2007	36 130-131
Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131
Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH) SANCTION Sanction de projets de loi : Le 14 juin 2007	36 130-131
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131 191-192
RENVOI — APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE Projet de loi 5 — Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended) Amendement — M. HAWRANIK Débat : M. HAWRANIK, M ^{me} STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et BOROTSIK. Ajournement (M. DERKACH)	36 130-131

Prolongation de la séance :	
Le 13 juin 2007 — 17 h 27	23
Le 26 septembre 2007 — 18 h 31	50
Le 27 septembre 2007 — 18 h 32	54
Le 25 octobre 2007 — 17 h 54	131
Ajournement:	
La séance du 4 octobre 2007 est ajournée le vendredi 5 octobre 2007 à 10 heures	68
La séance du 11 octobre 2007 est ajournée le vendredi 12 octobre 2007 à 10 heures	79

VOTES

VOTES INSCRITS (voir Compte des voix)



John HARVARD Lieutenant-gouverneur

PROVINCE DU MANITOBA

ELIZABETH II, reine du Canada

PROCLAMATION

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, nous fixons au lundi 19 novembre 2007 la date de clôture de la première session de la trente-neuvième législature de la province du Manitoba et convoquons la deuxième session de cette législature le mardi 20 novembre 2007, à 13 h 30.

JOHN HARVARD Lieutenant-gouverneur du Manitoba Winnipeg (Manitoba) Le 19 novembre 2007

Le ministre de la Justice et procureur général, Dave CHOMIAK